

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GERS

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CONTRE LA MONTRE UFOLEP

18-19
SEPTEMBRE
— 2021 —

 **MAUVEZIN (32)**

 **INDIVIDUEL LE SAMEDI**
 **PAR ÉQUIPE LE DIMANCHE**
VÉLO COUCHÉ (CLM et Course en ligne)

Pour plus d'informations : <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Création graphique :  FL.COM (Gammot)



SOMMAIRE

1. La Charte pour la diversité	page 3
2. Le mot de Monsieur le Maire de Mauvezin.....	page 4
3. Le mot du Vice-Président du Conseil Départemental	page 4
4. Le mot de la Présidente de l'UFOLEP GERS	page 5
5. Le mot du Président du Vélo Club Mauvezinois.....	page 5
6. Le mot du Président de l'UFOLEP National	page 6
7. Le comité organisateur	page 7
8. Règlement.....	page 8
9. Accueil	page 8
10. Programme	page 9 et 10
11. Déroulement des épreuves	page 11
12. Sélections – catégories	page 12
13. Surclassement	page 13
14. Engagements.....	page 13
15. Droits d'engagements	page 14
16. Chronométrage	page 14
17. Ordre de départ des concurrents	page 15
18. Le matériel et les dépassements	page 16 et 17
19. Circuits	page 18
20. Plan de situation.....	page 19
21. Réclamation	page 20
22. Récompenses	page 21
23. Règles sanitaires	page 22
24. Hébergement et Restauration	page 23-24-25
25. Les communes traversées	page 26-27-28
26. A voir autour.....	page 29



LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE POUR LA RÉPUBLIQUE

Mon association, mon organisme, ma collectivité, mon entreprise ou moi-même nous opposons à toute forme de discrimination : raciale, ethnique, physique, philosophique ou religieuse.

Nous considérons

Que les cultures, les sports, les arts, au delà des émotions et des plaisirs qu'ils procurent, rapprochent les cœurs comme les esprits et contribuent au développement de la paix dans le monde.

Que les valeurs républicaines, véhiculées au sein de notre association, de notre entreprise, ou de notre collectivité, sont sources d'enrichissement et permettent une meilleure connaissance et compréhension de la diversité culturelle de notre pays, et ainsi de bien vivre ensemble.

Nous déclarons

Que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse.

Que le racisme porte atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes et tire prétexte de toute différence pour engendrer la discrimination et l'exclusion.

Que la discrimination entre les êtres humains pour quelque motif que ce soit est une offense et doit être condamnée comme une violation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Que la richesse d'une société repose sur sa diversité et sur la participation de tous à la vie démocratique, sociale, économique et culturelle.

Pour ces raisons je m'engage à

Promouvoir l'éducation pour la diversité, contre le racisme et au-delà contre toutes les formes de discriminations qui attentent à la dignité de l'homme.

Promouvoir l'universalisme républicain, la tolérance, le respect et la laïcité comme principe du vivre ensemble.

Prendre à mon niveau toutes mesures permettant de promouvoir la diversité et la solidarité, notamment dans les principes d'organisation et de délibération de mon association, de mon entreprise ou de ma collectivité et particulièrement dans toutes les fonctions Ressources Humaines, notamment au moment du recrutement et des évolutions de carrière.

Participer à toutes actions, notamment à soutenir les « Semaines d'éducation pour la diversité » coordonnées par la ligue de l'enseignement, afin de prévenir et de combattre la discrimination fondée sur la couleur de peau, la religion, l'origine ethnique, l'appartenance politique, la langue, le niveau socio-économique, le degré d'instruction, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap ou une quelconque différence.

Utiliser le symbole, « ensemble », dans ma communication : papier en tête, véhicule, boutique, textiles, site internet etc.

Ainsi, face à l'ignorance, promouvoir la connaissance, face au fanatisme promouvoir la tolérance, face à l'isolement, promouvoir la solidarité et la générosité.

J'accepte que mon nom ou celui de mon association, de ma collectivité, ou de mon entreprise figure sur la liste du comité de soutien.

le signataire,



2. Le mot du Maire de MAUVEZIN

Après plus d'une année où nous avons subi tant de contraintes économiques, sociales, morales et sportives par la pandémie de la covid 19, nous retrouvons enfin nos libertés si chères à nos cœurs.

Aussi nous allons accueillir cette course de championnat National de cyclisme UFOLEP du contre la montre féminin et masculin avec un immense plaisir et une grande fierté. Je suis sûr que les coureurs trouveront les routes Gersoises certes un peu vallonnées mais à leur goût et peut-être qu'il se dégagera de cette compétition quelques futurs champions.

Je remercie les organisatrices et organisateurs d'avoir choisi Mauvezin pour le déroulement de cette épreuve. Je remercie aussi le vélo club de Mauvezin, les bénévoles, les services techniques, les sponsors et bien sûr tous les participants sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Je souhaite qu'après cette année difficile cette compétition nous face retrouver la solidarité, la convivialité, la quiétude et la joie de vivre et que vive le sport.

Mr Alain BAQUE
Maire de Mauvezin

4

3. Le mot du vice-Président du Conseil Départemental du GERS

«Le département du Gers et plus particulièrement le canton Gimont-Arrats sont très heureux d'accueillir cette année le championnat National UFOLEP.

Ce choix est avant tout la reconnaissance envers le dynamique club de Mauvezin qui dépense sans compter son énergie et son temps à la promotion de « la petite reine ».

Après cette période particulièrement difficile pour nous tous, je suis sûr que cette belle manifestation connaîtra un succès populaire indéniable.

Les participants, accompagnateurs pourront, à cette occasion, découvrir les paysages vallonnés de notre beau département et ses diverses spécialités culinaires.

Un grand merci aux organisateurs d'avoir choisi notre territoire ainsi qu'à tous les bénévoles, partenaires et participants qui concourront à la réussite de cette manifestation.

Mr Philippe DUPOUY
Vice-Président du Conseil
Départemental du GERS

4. Le mot de la Présidente UFOLEP GERS

Le championnat national cyclo de Contre la Montre a été confié à l'UFOLEP 32 par le comité directeur national avec le soutien logistique de la Commission national Activités Cyclistes et nous les remercions de la confiance qu'ils nous ont accordée. Certes, l'UFOLEP 32 représente peu de licenciés au niveau national : environ 600 licenciés, en majorité des cyclistes et des motards, 29 associations, mais c'est une fédération très dynamique avec un fort développement sur le sport-société et des activités sportives qui se maintiennent malgré le contexte sanitaire difficile pour les manifestations. L'organisation technique a été confiée au club de Mauvezin, ville de départ et d'arrivée du national de CLM avec l'aide de la commission technique départementale cyclo. Le Gers, terre d'accueil, de bien vivre et très touristique est prête à recevoir les compétiteurs et leurs familles afin qu'ils aient le désir de prolonger leur séjour et de revenir passer quelques jours, voire leurs vacances dans notre beau département rural où il fait bon vivre. Tout est fait pour que cette compétition nationale soit une entière réussite et bienvenue dans le Gers.

Mme Henriette MANUEL
Présidente UFOLEP GERS

5. Le mot du Président du Vélo Club Mauvezinois

C'est un privilège d'avoir été nommé afin d'organiser pour la première fois dans le Gers le Championnat National de cyclisme du Contre La Montre UFOLEP Merci à l'UFOLEP de nous avoir accordé ce championnat ainsi qu'aux bénévoles pour leur aide car sans eux cette organisation serait impossible et aussi à nos villages Solomiac, Sarrant qui contribuent à la réussite de ce championnat National. Ce Contre la montre va amener bon nombre de coureurs venus de toute la France.

Bienvenue dans le Gers et bon week-end à toutes et tous.

Mr Michel PERUSIN
Président du VC Mauvezinois

6. Le mot du Président National UFOLEP

L'Ufolep a fait du maintien des finales nationales une priorité. Il fallait, notamment pour ce national de Contre la montre, envoyer le signal positif de la reprise, malgré les conditions encore compliquées. Après avoir réussi à organiser en Isère le national de cyclosport, nous nous retrouverons pour ce nouveau rassemblement dans le Gers.

Vous le savez, depuis mars 2020, nos courses cyclistes ont été stoppées, nos calendriers effacés,...

Au fil des différentes périodes, depuis des mois, nous avons pu reprendre nos sorties, nos entraînements et puis enfin retrouver ce plaisir simple de rouler.

Les ami.es de l'Ufolep du Gers nous donnent l'intense plaisir de nous retrouver, de nous mesurer dans une discipline très exigeante.

Merci à Henriette, sa Présidente, aux élu.es du comité directeur départemental, à Simon et aux salarié.es, à la commission nationale sportive et aux clubs qui sont associés à cette grande organisation.

Grâce à leur travail, vous allez pouvoir vous mesurer sur un magnifique circuit, dans le respect des valeurs de notre fédération.

Profitons de ces beaux moments qui nous ont tellement manqués et profitons enfin de Tous les sports autrement, notre slogan.

Mr Arnaud JEAN
Président national UFOLEP

7.. Le comité organisateur

Président de l'UFOLEP Nationale	Arnaud JEAN
Elue chargée du suivi des Activités Cyclistes	Sandrine MANET
Responsable de la CNS	Alain GARNIER
Activités Cyclistes	
Responsable technique de l'épreuve	Daniel LE GLEVIC
Membre de la CNS Activités Cyclistes	
Présidente de l'UFOLEP Gers	Henriette MANUEL
Comité organisateur	
Responsable du Comité d'organisation	UFOLEP GERS
Responsable de la CTD Cycloport UFOLEP Gers	Manuel SALAS
Délégué Départementale UFOLEP Gers	Simon DURAN
Responsable de l'épreuve	Michel PERUSIN
Membres de la CNS Activités Cyclistes	Alain GARNIER
.....	Karine DEVERT
.....	Patrick CROMMELINCK
.....	Vincent LEFRANT
.....	Daniel LE GLEVIC
Commissaires Nationaux	Patricia CROMMELINCK
.....	Nicole DURAND
.....	Jules CHESNEAU
.....	Gaétan CROMMELINCK
.....	Jean Claude DURAND
.....	Michel DEMOULIN

8. . Règlement

Le Championnat National du CONTRE-LA-MONTRE UFOLEP, individuel et par équipe, se déroulera le samedi 18 et le dimanche 19 septembre 2021 à MAUVEZIN (32) sous couvert du Comité Départemental UFOLEP du Gers. Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP Cycloport.

L'organisation technique est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

9. . Accueil

L'accueil des responsables des délégations se fera :

Foyer culturel Place du Foirail

- Le vendredi 17 septembre 2021 de 14h30 à 18h00

8

Au podium :

- Le samedi 18 septembre 2021 de 8h00 à 10h00
- Le dimanche 19 septembre 2021 de 8h00 à 10h00

Les dossards seront à retirer **par le responsable** de chaque délégation départementale. Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif valable, son département se verra infliger une amende (montant déterminé par les règlements financiers des épreuves nationales).

10. . Programme

Vendredi 17 septembre 2021

14h00 - 17h30 : Accueil des délégations – Foyer culturel Place du Foirail

17h30 : Rencontre avec les responsables des délégations. Distribution des numéros des voitures suiveuses (Il sera impossible de suivre une équipe sans ce numéro)

18h00 : Ouverture du Championnat National en présence de Monsieur le Maire et des élus.

Samedi 18 septembre 2021

08h00 - 10h00 : Accueil des délégations, au podium d'arrivée à
(Aucune remise de dossard après 10 h).

9h00 : Départ des Épreuves individuelles : MAUVEZIN - boucle de 20 km pour toutes les catégories adultes et 11 km pour les jeunes : 1 boucle (départ toutes les minutes, écart de 3 minutes entre chaque catégorie)

- Départ Adultes F, 50 ans et plus
- Départ Adultes F, 40/49 ans
- Départ Adultes F, 30/39 ans
- Départ Adultes F, 17/29 ans
- Départ Adultes M, 60 ans et plus
- Départ Adultes M, 50/59 ans
- Départ Adultes M, 40/49 ans
- Départ Adultes M, 17/19 ans
- Départ Adultes M, 20/29 ans
- Départ Adultes M, 30/39 ans
- Départ Vélos couchés « Véломobiles »
- Départ Vélos couchée « 2 roues »
- Départ vélos couchés « Trike »
- Départ Jeunes 15/16 ans M (pas de catégorie féminine)

18h00 : - Protocole - remise des récompenses, Foyer Culturel Place du Foirail
- Vin d'honneur

Dimanche 19 septembre 2021

8h00 - 10h00 : Accueil des délégations, au podium d'arrivée de MAUVEZIN
(Aucune remise de dossard après 10 h).

8h30 : Epreuve en ligne des vélos couchés.

10h30 : Début des épreuves :

Rappel :

- Duos, Équipes féminine, Équipes mixtes : 1 boucle de 20 km
- Équipes Adultes Masculins : 2 boucles de 20 km

- Duos « équipes de 2 » (non-délivrance de titre ni de maillot)
- Équipes féminine « équipes de 3 » (non-délivrance de titre ni de maillot, année test)

Ordre de départ :

- « Équipe Duos
- « Équipes féminines »
- « Équipes mixtes »
- « Adultes Masculins 50 ans et plus »
- « Adultes Masculins 17/49 ans

10

16h00 : - Protocole, remise des récompenses, Foyer Culturel Place du Foirail
- Vin d'honneur

11. . Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessus dans l'ordre des catégories indiquées.

Les horaires de départ des concurrents (dans la même tranche d'âge) sont déterminés par tirage au sort effectué par l'informatique. Ils seront affichés au Foyer Culturel Place du Foirail 32249 MAUVEZIN dès le vendredi et sur le site de la CNS une semaine avant.

- Circuit de 20,8 km (11 km pour les 15/16 ans, départ différé a SOLOMIAC)
- Championnat individuel : départ toutes les minutes.
- Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Chaque sélectionné(e) ou équipe doit se présenter, à la rampe de lancement, 15 minutes avant leur départ.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 5 secondes. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'un macaron spécifique de pare-brise qui lui sera remis lors de la réunion des délégations le vendredi soir. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

11

Pour l'épreuve équipe mixte, prévoir une place dans la voiture suiveuse pour un représentant d'un autre département.

Concernant les reconnaissances du circuit pendant la durée du Championnat

Vendredi après-midi – samedi après 17h, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances.

Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

ASSISTANCE MÉDICALE : Pendant la durée des épreuves (samedi et dimanche), l'assistance médicale sera assurée par un organisme agréé (secouristes et ambulances). Par contre, il n'y aura pas d'assistance médicale pendant les reconnaissances du circuit, le vendredi après-midi, et le samedi après 17h.

12. Sélections - Catégories

LES CATÉGORIES - CLM.INDIVIDUEL

Chaque comité peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant par catégorie

Exceptionnellement, pour être sélectionnable, les concurrents n'ont pas obligation d'avoir participé à une épreuve qualificative de CLM départementale ou régionale.

MASCULINS	FÉMININS
Vélo traditionnel, roues à rayons, braquet en vigueur, prolongateur de guidon	
Jeunes masculins 15/16 ans	
Adultes masculins 17/19 ans	Adultes féminines 17/29 ans
Adultes masculins 20/29 ans	Adultes féminines 30/39 ans
Adultes masculins 30/39 ans	Adultes féminines 40/49 ans
Adultes masculins 40/49 ans	Adultes féminines 50 ans et plus
Adultes masculins 50/59 ans	
Adultes masculins 60 ans et plus	
Vélos couchés (Véломobiles, 2 roues, Trike)	

12

LES CATÉGORIES - ÉQUIPES (pas de limitation du nombre d'équipes par catégories)

- ❖ Adultes masculins 17/49 ans : Équipes de 4 ou 3
- ❖ Équipes adultes masculins 50 ans et plus : Equipes de 4 ou 3
- ❖ Équipes Mixtes : Équipes de 4 ou 3 avec au moins une féminine et un masculin de 50 ans et plus
- ❖ DUO : Équipe de 2. Cette catégorie a été créée pour tous ceux qui souhaitent participer à la fête sur les deux jours, mais ne peuvent pas former d'équipes officielles. Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment de licenciées de sexes ou d'âges différents (sauf 15/16 ans).
- ❖ Équipes féminines : Equipes de 3, quel que soit la catégorie d'âge (sauf 15/16 ans) Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés

Catégorie d'âges pour l'année en cours, voir site internet des Activités Cyclistes.

www.ufolep-cyclisme.org.

Attention :

Les engagements pourront être faits soit avec la licence 2020/2021 (manifestation inscrite au calendrier sportif cycloport 2020/2021) soit avec la licence 2021/2022.

Carte cycloport homologuée avant le 2 septembre 2021.

13. Surclassement

Cas des jeunes surclassés :

- ❖ Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.
- ❖ Même règlementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans.
- ❖ idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans

14. Engagements

Les engagements se font par le comité, uniquement par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

[http : //www.cns-webservice.org](http://www.cns-webservice.org)

Ouverture du serveur : Jeudi 2 septembre à 0 heure

Fermeture du serveur : jeudi 9 septembre à minuit

Qualification :

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, autres justificatifs) peuvent être envoyés à Daniel LE GLEVIC (Responsable du CLM au sein de la CNS).

En fichiers joints par internet à : cyclosport@ufolep-cyclisme.org

ou par voie postale à : [Daniel LE GLEVIC – 12 Bis Rue des Essarts](#)

[78490 LES MESNULS](#)

Du fait de la dématérialisation des licences et des cartes de compétiteurs, nous pouvons vérifier en amont l'existence et la conformité de ces dernières. Aussi, dorénavant, vous n'aurez plus besoin de nous présenter ces documents. Nous vérifierons seulement avec vous que tous les dossards sont bien présents dans votre dossier, et nous noterons les éventuels forfaits. En cas de contrôle médical, la licence n'est pas exigée, mais le sportif contrôlé devra fournir au médecin préleveur une pièce d'identité.

15. Droits d'engagement

Exceptionnellement, et dans le cadre du plan de relance, il ne sera pas demandé de droits d'engagement pour participer au National.

16. Chronométrage

Le chronométrage des épreuves se fera :

- ❖ Par chrono électronique couplé à un faisceau infrarouge sur la ligne d'arrivée (passage des véhicules suiveurs interdits sur la ligne d'arrivée. Un plan sera affiché à la salle polyvalente, et fléchage directionnel spécifique sera mis en place, 300m avant la ligne)

17. Ordre de départ des concurrents

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées (cf. contrôle technique).

CLM individuel : les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort (par catégorie), toutes les minutes dans l'ordre suivant : Féminines 50 ans et plus, Féminines 40/49 ans, Féminines 30/39 ans, Féminines 17/29 ans, Adultes masculins 60 ans et plus, 50/59 ans, 40/49 ans, 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans, vélomobiles, 2 roues, trike, 15/16 ans.

Les jeunes 15/16 ans, devront de rendre sur leur point de départ déporté à la sortie de SOLOMIAC 30mn avant leur horaire de départ. Un contrôle des braquets sera fait sur place.

CLM équipes : les départs seront donnés toutes les 3 minutes dans l'ordre déterminé par le tirage au sort suivant : Duo, Equipes Féminines, Mixtes, 50 ans et plus, 17/49 ans.

Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

- ❖ Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométrateur Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser. Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin
- ❖ Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

15

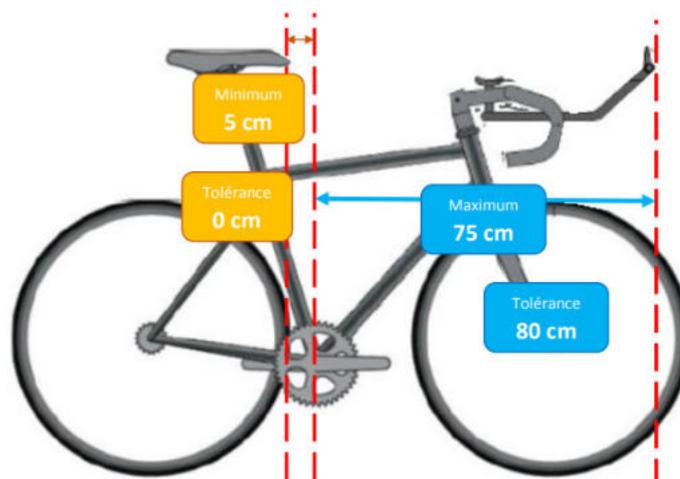
IMPORTANT

Pour être classé, il faut avoir parcouru le circuit initial dans son intégralité. De ce fait, tout licencié engagé sur ce national doit connaître le circuit, aucune réclamation ne pourra être retenue en cas d'erreur de parcours, et ceci, quelle qu'en soit la raison (mauvaise indication ou manque d'indication d'un signaleur, erreur de direction d'un véhicule ouvreuse, manque de signalisation, etc.). En cas de crevaison, incident matériel, chute, etc. Aucun départ ne pourra être redonné.

18. Le matériel et les dépassements

Matériel :

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur, coque amovible sur casque interdit.



Pour les jeunes 15/16 ans masculins, le vélo devra être « traditionnel » avec possibilité de mettre des prolongateurs

Avancement des prolongateurs

Les prolongateurs doivent être avancés au maximum de 75 cm de la distance de l'axe vertical passant par le boitier de pédalier.

Une dérogation à 80 cm peut être accordée dans certains cas.

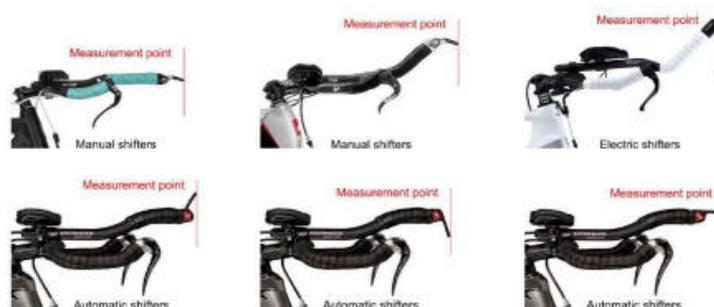


Figure 39 : Points de mesure de la distance horizontale depuis l'axe du boîtier de pédalier



Figure 33 : Points de mesure des limites verticales des prolongateurs avec tous leurs accessoires

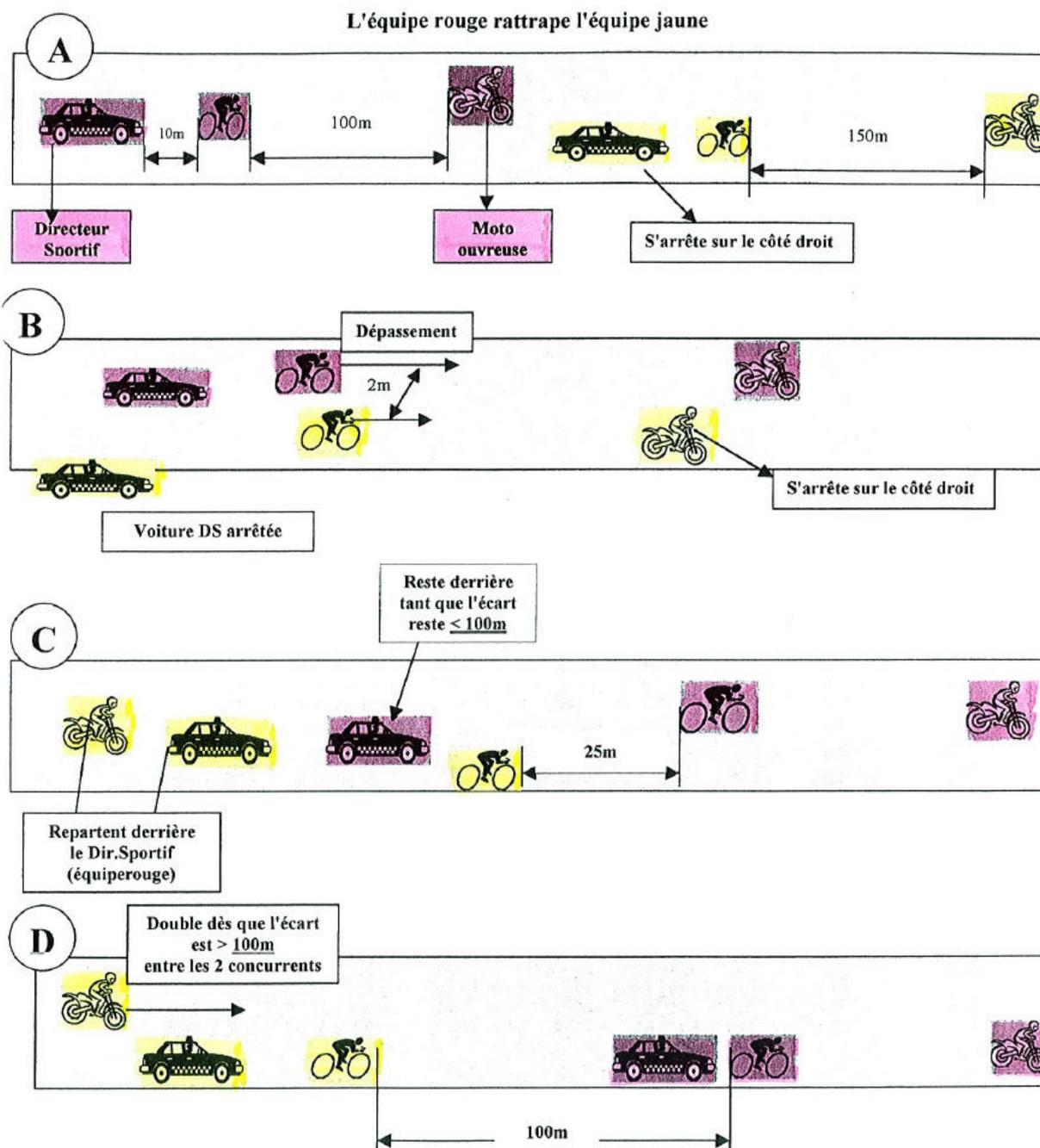
Les oreillettes ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

Règles de dépassement :

- ❖ Aides et assistance aux concurrents : Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur. Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera de la régularité des opérations y compris pour les dépassements.
- ❖ Dépassements lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

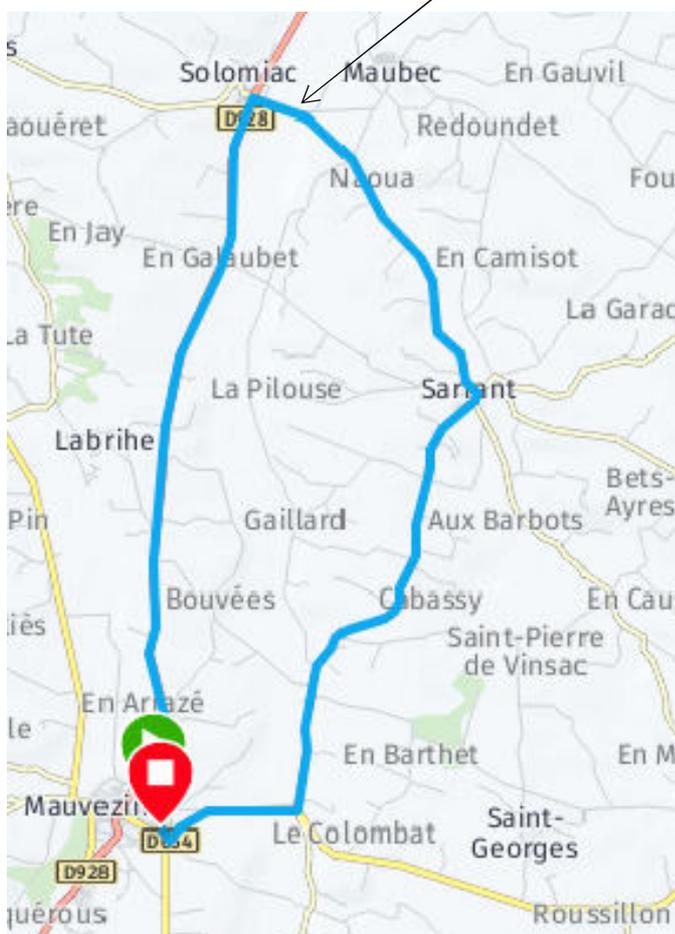
- ❖ Effectuer le déplacement exclusivement par la gauche
- ❖ Observer un écart latéral de 2 mètres minimum



19.Circuits

Circuit Adultes :20,8 Km , Jeunes 11 Km

Départ Jeunes 15-16 ans
Sortie SOLOMIAC



18

Altitude

210 m

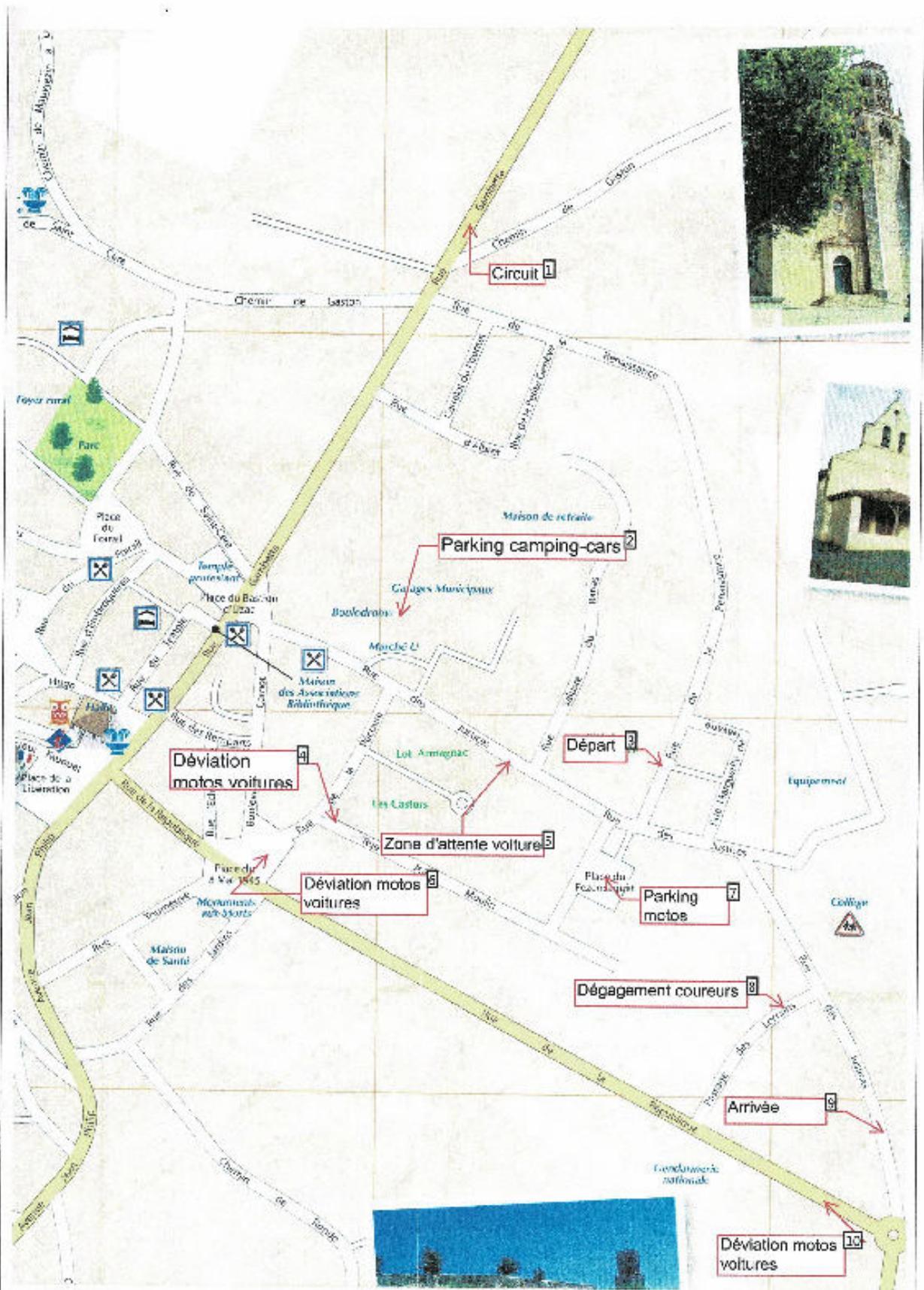
208 m

Gain d'altitude

Perte d'altitude



20. Plan de situation :



21. Réclamation

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements »

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale au minimum 1/2 heure avant le début de la cérémonie protocolaire. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 85 € (libellé à l'ordre de l'UFOLEP NATIONALE) auprès de :

Alain GARNIER
88, Rue des roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre peut être « gelé » et donc non attribué, de ce fait les classements « comité » et « intercomité » peuvent également être impactés et gelés.

22. Récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (masculins et vélos couchés) ou 5 partantes (féminines).

Les récompenses seront remises à partir de 18h00 le samedi et 16h00 le dimanche. La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou dans le cas où il n'y ait pas de maillots départementaux d'un même maillot de club, est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue. Le port de casquette est interdit.

Classements individuels

Dans chaque catégorie :

- ❖ Au premier 1 maillot, 1 médaille d'or
- ❖ Au deuxième 1 médaille d'argent
- ❖ Au troisième 1 médaille de bronze

Classements par équipes

Dans chaque catégorie (sauf Duo et Equipe Féminines)

- ❖ À la première équipe 4 médailles d'or
- ❖ À la deuxième 4 médailles d'argent
- ❖ À la troisième 4 médailles de bronze

21

Classement Duo et Equipes Féminines

- ❖ Récompenses prévues par l'organisateur

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

Classement inter comité Meilleures places dans 5 catégories différentes (féminines ensembles)

- ❖ Équipe classée 1^{ère} 5 médailles d'or
- ❖ Équipe classée 2^{ème} 5 médailles d'argent
- ❖ Équipe classée 3^{ème} 5 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement : voir catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place et ainsi de suite.

23. Règles sanitaires

Le comité organisateur s'engage à faire respecter, à tous les intervenants, le protocole sanitaire en vigueur à la date du National (version consultable sur le site internet des Activités Cyclistes www.ufolep-cyclisme.org).

Suite au décret 2021-955, du 19 Juillet 2021, le **PASS SANITAIRE est obligatoire** pour participer aux épreuves du Championnat.

Un responsable « COVID-19 », sera chargé de faire respecter les gestes barrières et de mettre à disposition les moyens nécessaires, (solutions hydro alcooliques, contrôle...). Un rappel des mesures de protection, affichages et annonces du speaker, seront présents tout au long de la manifestation. En fonction des conditions météorologiques, un maximum d'opérations, seront faites à l'extérieur.

24. Hébergements et restauration

Pour se loger :

Nom	Produit client	Nom de la personne à contacter	Adresse de facturation	Ville	Nb de lits	Numéro de téléphone	E-mail
Maison Familiale Rurale	Gîte	MFR	"La Bourdette"	Cologne	60	05 62 66 87 33	mfr.cologne@mfr.asso.fr
Les Musardées	Chambre d'hôtes	Martine et Jean-Camille Courant	10 place de la halle	Cologne	7	05 62 68 39 81	martinecourant@hotmail.com
Un Coin de Paradis	Gîte	Philippe et Claudine Barat	17 rue du couvent	Cologne	17	05 62 06 65 57 / 06 71 71 65 54	uncoindeparadis.gens@gmail.com
Un Coin de Paradis	Chambre d'hôtes	Philippe et Claudine Barat	17 rue du Couvent	Cologne	6	05 62 06 65 57 / 06 71 71 65 54	uncoindeparadis.gens@gmail.com
Les Vignettes	Gîte	Françoise et Gines Cervantes	Sie Agathe	Encausse	8	06 35 94 16 70 / 05 62 65 71 82	gines.cervantes@wanadoo.fr
La Bordeneuve	Gîte	Jean-Claude et Monique Granier	"La bordeneuve"	Estramiac	9	07 81 70 38 83 / 06 78 59 86 29	granier.monique@gmail.com
La Tuilelle	Gîte	Annette Saint-Amans	34 rue des jonquilles 32500 FLEURANCE	Estramiac	4	05 62 67 73 32	anne.saintamans@hotmail.fr
Le Manoir aux Chaux	Gîte		Aux Chaux	Estramiac	4	09 17 12 67 72 00	
Château Puissentut	Gîte	Angela Wood	Puissentut	Hemps	20	05 62 60 08 63 / 06 45 00 97 65	df@fourcault.nl
Pia Vengudo	Gîte	Jean-François et Noëlle Berlucci	Bouvées	Labrihe	5	05 62 06 74 37 / 09 54 09 69 32	piavengudo@free.fr
Château de Bouvées	Gîte	M. Convasier Yves	"château de Bouvées"	Labrihe	16	05 62 06 82 77	yves.c@wanadoo.fr
Au Château	Gîte	Floriane Regnier	Au château	Mansempuy	15	06 76 84 54 77	floriane.regnier@yahoo.com
Au Cap du Bosc	Gîte	M. Scharrino Jean-Marie	"Au cap du Bosc"	Mansempuy	10	06 80 85 32 63	scharrino.jean-marie@wanadoo.fr
La joyeuse ferme	Gîte en projet			mansempuy		06 24 31 64 67	lajoyeuseferme@gmail.com
Au village	Gîte	Jean-Marc Bouzin	"Aux Agriès"	Marvat	4	05 62 65 17 95 / 06 88 73 13 73	bouzin@wanadoo.fr
VVF Villages	Gîte	Carbonnel Jean-Noël	Place de la Libération	Mauvezin	280	05 62 06 75 97	mauvezin@villages.fr
Bel Air	Gîte	Mme Feuga Gréle	"Bel Air"	Mauvezin	4	06 88 38 17 62 / 05 62 06 82 81	juelle.feuga@yahoo.fr
La Gassotte à Uzac	Gîte	Francis et Marylise Planes	La Gassotte à Uzac	Mauvezin	6	05 62 61 84 10 / 06 75 22 22 41 06 09 08 40 56	mplanes@wanadoo.fr
La Roque	Gîte	Raoul Haoudji	La Roque	Mauvezin	6	05 62 06 81 14	haoudji.raoul@wanadoo.fr
Château Engalin	Gîte	Matthew et Marwan	"Engalin"	Mauvezin	12	05 62 05 62 05	bontour@engalin.com
Gîte "Lamothe"	Gîte	Mme Descors Michèle	Lamothe	Mauvezin	3	05 62 06 80 59 / 06 84 96 52 34	discors.michèle@orange.fr
Les Moulères	Gîte	Didier et Sylvie Breuzet	3bis chemin de la Ferrousselle 47310 Estillac	Mauvezin	12		
Petites Garennes	Gîte	Dominique Magnau	Chemin de Vigueron 82500 Boussumont-de-Lomagne	Mauvezin	2	05 63 02 66 48 / 06 10 68 88 76	dominique.magnau@gmail.com
Presbytère	Gîte	Laurent Château	202 Route de Seysses 31100 Toulouse	Mauvezin	10	06 10 39 29 63	chateaul@wanadoo.fr
Les jardins de Gaston	Gîte	Gilles Balandrade	433 Chemin de Gaston	Mauvezin	2	06 45 57 29 02	gilles.balandrade@orange.fr
Les Pierres Blanches "La Raprière"	Chambre d'hôtes	M. Daibard et M. Barrau	10 Bis Rue V.Hugo	Mauvezin	4	05 61 41 95 79 / 06 83 14 42 84 06 89 89 21 66	contact@lespierresblanches-gens.fr
Les Pierres Blanches "Jeanne d'Albeir"	Chambre d'hôtes	M. Daibard et M. Barrau	10 Bis Rue V.Hugo	Mauvezin	2	05 61 41 95 79 / 06 83 14 42 84 06 89 89 21 66	contact@lespierresblanches-gens.fr
Chambre d'hôtes 27	Chambre d'hôtes	Mme Harris patricia	27 rue de la république	Mauvezin	5	06 31 16 02 80	paover19@gmail.com
Accueil camping car et hivernage	Accueil Camping car	Sandra Desweemer	Bel Air	Mauvezin	6	06 37 85 01 87	sandra.desweemer@hotmail.fr
La Caravelle	Gîte	Stéphane et Sylvie Cler	"Clave"	Monboun	4	09 86 15 49 22 / 06 76 86 60 98	cler.sylvie@neuf.fr
Au village	Gîte	Jean Carrière et Cléry	49 ou 47 rue Saluste du Barbas	Montfort	3	06 07 64 11 23 / 05 62 06 97 23	carrerjean0727@orange.fr
Le Romanoien	Gîte	Patricia et Fabien Diana	6 BI Amélie Doléris	Montfort	4	06 78 19 55 10 / 06 09 81 55 42	patricia.diana@wanadoo.fr
Le domaine de Moléon	Gîte	Didier Darois	Moléon	Montfort	?	07 70 98 10 02	darois.didier@neuf.fr
Le Merle	Gîte	Josette Dalles	Boupière	Montfort	8	05 62 95 85 91 / 06 72 06 59 80 Fils 06 84 64 26 97 Fils	
Victoriama	Gîte	Anna Foyard	Rue d'Empardilhhan	Montfort	3	06 83 23 84 70 / 05 62 64 06 47	anna.foyard@orange.fr

Nom	Produit client	Nom de la personne à contacter	Adresse de facturation	Ville	Nb de lits	Numéro de téléphone	E-mail
Camping Municipal	Camping	Regis Lagardere	Place de la Hâlle	Monfort	50	05 62 06 83 26	mainemontfort@orange.fr
	Gîte	Simone Lamarque	1 rue de l'église	Monfort		06 81 14 36 59	
Le colibri	Gîte	Béatrice Ivaldi et Glenn Alan Knight	4, route de Cologne	Saint-Cricq	4	05.62.06.91.08 / 06.01.85.13.13	beatrice.ivaldi32@gmail.com
La Pointe	Gîte	Durtaut Claude et Lucette	10 Rt de Cologne "La Pointe"	Saint-Cricq	4	06 62 06 87 02 / 06 81 75 66 98	lucette.durtaut@orange.fr
Picard	Gîte	Durtaut Claude et Lucette	lieu-dit à Picard	Saint-Georges	5	05 62 06 87 02 / 06 42 87 98 23 06 81 75 66 98	lucette.durtaut@orange.fr
Château du Bartas	Gîte		Aux Bartas	Saint-Georges	?		
Au Pichet	Chambre d'hôtes	Christiane Courtis	"Au Pichet"	Saint - Orens	6	05.62.06.72.47 / 06.37.35.18.29	jacourt@wanadoo.fr
Le Moulin Noir	Camping	Laurence SRUJH		Sainte - Anne	20	05.62.07.04.04 / 06.85.59.23.75	laurence.m.noir@gmail.com
Le Double	Gîte	Madame Lechner	Le double	Sainte-Gemine	2	06 48 15 58 48	lechner.michele63@gmail.com
Lachèze	Gîte	Bernadette Noirot	Lachèze	Sainte-Gemine	5	05 62 06 88 50	dm.noirot@orange.fr
PP	Chambre d'hôtes	Patrick Ferrière	Village	Sarrant	6	06 43 42 58 12	p.pesarrant@hotmail.com
Domaine Mahourat	CH hôtes et Gîtes	Valérie Faivre	Mahourat	Sarrant	6	06 46 81 21 02	
Au Potager d'Ormin	Gîte	Guillaume Marconnet	"Au Terrassé"	Sarrant	15	06.89.38.78.18 / 05.62.65.03.64	marconnetguillaume@hotmail.fr
Au village	Gîte	René et Gisèle Lefevre	Au village	Sarrant	2	06 79 94 27 13 / 05 62 65 19 40	gisellelefevre@orange.fr
Plaisance	Gîte	Philippe et Delphine Villette	"Plaisance"	Sarrant	4	06 77 82 20 41	delphine.villette@free.fr
Le clos de Sarrail	Gîte	Séverine Duffort-Ajas	Rue du Presbytère	Sarrant	10	06 76 38 59 20	leclodsosarrail@orange.fr
Le Clos d'Ondres-SPA	Gîte	Séverine Duffort-Ajas	9 Rue du Couvent	Sarrant	4	06 76 38 59 20	sevy1982@hotmail.com
Les Clarettes	Gîte	Pascal et André Dirat	"Les Clarettes"	Sarrant	4	06.48.72.07.03 / 05.62.65.02.89	andre.dirat@orange.fr
Les Gruets	Gîte	M. Behar Guy et André	"Les Gruets"	Sarrant	4	06 79 59 42 23 / 05 62 07 49 32	andree.behar52@orange.fr
Lo Riberot	Gîte	Nathalie Dewolfine et Pascal Lebret	8 promenade des platanes	Sarrant	4	06 83 70 89 11	adewolfine@gmail.com
En Louison	Gîte	Francis de Carvalhaés	"En Louison"	Sarrant	2	07.85.10.34.56	francois.carvais@wanadoo.fr
Route en Gascogne	Route	Daniel Aragon		Sarrant	4	06 87 38 39 50	aragondaniel@hotmail.com
En Touron	gîte	Nicolas DIANA	En touron	Sérenpuy	?	06 89 92 17 47	nico.diana001@gmail.com
Le paradis des j mousquetaires s.d	Gîte	Gaëtan Hurel	Route d'Estramiac - Lasserre	Solomiac	8	06 21 35 99 64	paradis3mousquetaires@gmail.com
La Garenne aux écouvils	Gîte	Michèle Marconato	1855 Saint-Roch	Solomiac	4	06 30 37 07 86	marconato.michèle@orange.fr
Lac de Thour St - Cricq	Camping	Raphaël Mougey	Lannes	Thour	390	05.62.65.71.29	contact@camping-lacdehour.com
Gîte d'En Lèbbé	Gîte et chambres d'hôtes	Anne et Hervé Oulé	"En Lèbbé"	Touget	17	05.62.06.81.86 / 06.25.62.74.64	contact@gitedenlebbe.fr
Escalé d'En Lèbbé	Gîte	Anne et Hervé Oulé	"En Lèbbé"	Touget	2	05 62 06 81 86 / 06 25 62 74 64	contact@gitedenlebbe.fr
Château	Gîte	Bruno Laigullion	Route de Gimont	Touget	20	06.16.79.61.86	bruno.laigullion@gmail.com
N°320500563	Gîte	Marie-Claire Cazeneuve	6, rue Paul Sabathé	Tournecoupe	5	05 62 66 38 22	mc.cazeneuve@gmail.com
Monplaisir	Gîte	Christiane et Gilbert Gauran	lieu-dit Monplaisir	Tournecoupe	4	05 62 66 43 03	pas de mail
En Bigorre (Pigeonnier)	Gîte	Mme. Marie Jacqueline	Bigorre	Tournecoupe	3	05 62 66 42 47 / 06 70 68 04 38	pas de mail
Empouchot - Annivac	Gîte	Jacques Pomès	Empouchot	Tournecoupe	6	06 79 71 01 77	jacky.pomes@laposte.net ou jackie.pomes@gmail.com
La Maison Saint Roch	Gîte	Jean-Claude Proudebat	1, rue d'En Bigorre	Tournecoupe	7	05 62 66 31 78 / 06 16 27 11 59	mc.proudebat@orange.fr
La maison Saint Roch	Chambre d'hôtes	Jean-Claude Proudebat	1, rue d'En Bigorre	Tournecoupe	6	05 62 66 31 78	mc.proudebat@orange.fr
La Maison des Iles	gîtes T et H	Isabelle Hoarau		Tournecoupe	6 et 6	06 32 47 42 65	mjc.proudebat@orange.fr

Pour se restaurer les 17-18-19 septembre :

Vous avez la possibilité de vous restaurer dans les restaurants de notre commune ou avec le Vélo Club Mauvezinois, son traiteur vous propose une restauration au Foyer Culturel place du Foirail des petits déjeuner, des déjeuners, des dîners les 17-18-19 septembre sous réservation lors de l'inscription et de nous renvoyer le tableau accompagné du règlement à l'ordre du Vélo club Mauvezinois à L'adresse suivante :

Pérusin Michel En-Barjallé 32120 Mauvezin

Dîner vendredi soir :

Taboulé quinoa, sauté de canard, pâtes au fromage, salade de fruits -----14€

Petit déjeuner samedi dimanche :

Café, thé, lait, fromage blanc, céréales, jus de fruits, beurre, confiture, petits pains ----- 8€

Déjeuner samedi dimanche:

Sandwichs : ventrèche saucisse 3€ cœurs de canard 5€ barquettes de frites ----- 2€

Dîner samedi soir :

Salades de riz (thon olive verte concombre), poulet basquaise, semoule aux raisins secs, tiramisu ----14€

Dîner de clôture :

Salade (foie gras magret) confit de canard, pomme de terre saladaise, fromage croustade, glace, vin, café avec remorque (armagnac) --- 25€

REPAS	PRIX	NOMBRE	TOTAL
Vendredi soir	14€		
Samedi matin	8€		
Samedi soir	14€		
Dimanche matin	8€		
Dimanche soir	25€		

TOTAL	
-------	--

La restauration du samedi et du dimanche midi se fera sur place au point de départ du CLM.

Déjeuner samedi dimanche: sandwichs : ventrèche saucisse 3€ cœurs de canard 5€ barquettes de frites -- 2€

25. Les communes traversées

Mauvezin



Construit sur un éperon rocheux dominant la vallée de l'Arrats, le château (qui n'existe plus...) donne naissance à une ville forte construite en pierre (un Castelnau) qui s'imposa naturellement comme la capitale du Fezensaguet. Ce territoire démembré du Comté du Fezensac vers 920, devint le Vicomté de Fredelon, 3^{ème} fils de Guillaume GARSIE en 940. Il s'étendait des portes de Saint-Clar et de Fleurance jusqu'aux environs d'Auch et de L'Isle-Jourdain.

Dès 1223, les habitants reçurent une charte de coutumes et de libertés. Confirmée par Géraud V en 1275.

Mauvezin va s'ouvrir, prendre les caractères d'une bastide et s'enrichir d'une halle (bastide voulant dire ville bâtie vient de l'Occitan : la ciutat bastida). Se développe alors la « Basse-Ville », faubourg à structure régulière. En 1472, le Fezensaguet fut intégré par Louis XI dans le domaine royal. Au début du XVI^{ème} siècle, il fut donné au Duc d'Alençon et reprit son autonomie. Marguerite d'Angoulême reçut confirmation de cette donation au moment de son remariage avec Henri II d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, sa fille, mère du futur Henri IV, Vicomtesse du Fezensaguet, favorisa le développement de la Religion Réformée.

A cette époque, Mauvezin fut qualifié de « Petite Genève ». Henri de Navarre vint assez souvent au château de Mauvezin, notamment en 1576 : il s'empare de la ville ; les troupes causèrent quelques désordres ; les catholiques durent quitter les lieux. Mauvezin connut les guerres de religion et leurs conséquences : querelles, violences, saccages, combats... Les environs eurent à en souffrir, Maubec (joli petit village non loin de Mauvezin) en particulier avec le terrible capitaine SUS. Le couvent et l'église furent en partie détruits. Louis XIII s'est efforcé d'établir le pouvoir absolu. Ses troupes ont investi les places fortes protestantes dont Mauvezin. La ville fit soumission en 1621.

Le Duc de Mayenne ordonna de démanteler (= Démolir les murailles d'une ville, les fortifications d'une place. ° Détruire ce qui est organisé, ce qui forme un ensemble structuré.) le château. En 1789, la Révolution, la disette et la « Grande peur » marquèrent la cité.

Au XX^{ème} siècle, l'agglomération s'est modernisée et embellie, prenant soin de ne pas déparer la gracieuse architecture des maisons à colombage où mènent « pousterles » (ruelles étroites en escaliers), le clocher octogonal du XIII^{ème} siècle et son église construite en 1829, la tour carrée de la ville dite de Jeanne d'Albret du XIV^{ème} siècle de style austère et dépouillé dominant la basse ville, la place à arcades et la halle du XIV^{ème} siècle dont le toit à forte pente est soutenu par des piliers bas. Les maisons neuves et les coquets lotissements en font une cité propre, souvent primée lors des concours de villages fleuris. Un village de vacances de 61 gîtes accueille touristes et vacanciers.

De nos jours, Mauvezin, asile de fraîcheur et de repos, chanté autrefois par son poète La Gessée (ou Jessée), est un petit centre actif, prospère et parfaitement équipé.

Jean de La Jessée 1550 _ 1579 ? fut un poète membre, non de la Pléiade, mais de la Brigade, admis à la cour Jeanne d'Albret à Nérac. Il est né aux environs de Mauvezin où il vécut : une plaque en basse ville signale l'emplacement de la demeure familiale et une rue porte son nom.

Sarrant

En terre gasconne, la magie de Sarrant la médiévale !

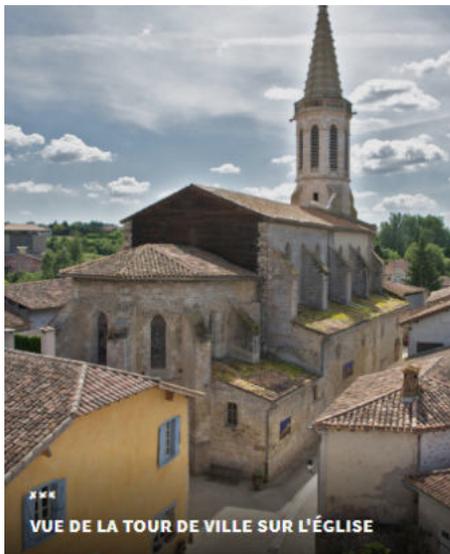
Sarrant, dont l'histoire remonte à l'antiquité, est classé parmi l'un des « plus beaux villages de France ». Village circulaire, le « Castrum » médiéval de Sarrant a reçu sa charte de coutumes en 1265. Une visite dans ses rues aux couleurs du temps vous fera découvrir la richesse de l'histoire de cette cité.



1. Office tourisme, Mairie
2. Tour-Porte médiévale
3. Maisons à colombages
4. Église Saint Vincent (visite gratuite les après-midi en juillet et août)
5. Maison de l'illustration
6. École
7. Lavoir
8. Fontaine Romaine
9. Vestige des remparts
10. Jardin médiéval
11. Chapelle
12. Lac, Aire de repos
13. Aire de camping car

Sarrant, village médiéval

Découvrez l'enceinte moyenâgeuse circulaire du village de Sarrant en passant par la porte ogivale du XIV^e siècle, dont le pont levais, jadis, enjambait les fossés. Promenez-vous au cœur du village, admirez les maisons du XVI^e siècle à encorbellements et colombages dont certaines sont encadrées dans les remparts. Imaginez l'ombre des musiciens aveugles de la confrérie des joueurs de violons qui firent l'originalité de la ville au XVI^e siècle. Prenez de la hauteur au dernier étage de la tour médiévale et admirez le village construit autour de l'église. Dirigez-vous vers l'église où plusieurs éléments sont classés, notamment une Piéta en bois polychrome du XVI^e siècle qui a échappé aux guerres de religions. Profitez du calme de Sarrant grâce à son plan d'eau et ses chemins balisés.



Sport Détente et Loisirs

- * La vie de la petite cité est animée toute l'année grâce aux activités proposées par les différentes sociétés.
- * Le Sporting Club Solomiacais réunit les jeunes sur notre stade où le foot et le tennis sont à l'honneur.
- * La pétanque organise des concours en nocturne le samedi, dès le mois de juin.
- * La pêche, la chasse et les chemins de randonnée nous mettent en prise directe avec la nature.
- * Le club ULM propose des baptêmes de l'air et des promenades : découverte de la région.
- * C'est au comité des fêtes que l'on doit la fête de l'Ascension et les marchés nocturnes de la saison d'été.
- * Le foyer rural, dans son rôle de coordinateur, met en place les grands lotos d'hiver ou les soirées à thème tout au long de l'année ainsi que des ateliers : danse, art-déco, gymnastique volontaire...
- * Le club des aînés, outre ses lotos du mercredi, réunit ses adhérents ou sympathisants pour des séances de remise en forme, concours de belote et des sorties autocars d'une ou plusieurs journées.
- * La base de Loisirs, sous la houlette de la municipalité, ouvre largement ses portes à tous les plaisirs de l'été dans son magnifique cadre de verdure.



© CRAPHICA 014 07 04 71 - www.pptk.com - RCS Montpellier



Mairie > tél. 05 62 65 01 02 - fax 05 62 65 04 34

Base de Loisirs > tél. 05 62 65 02 82

Horaire : 10h30>19h30

Tous les jours de Juin à fin Août

Solomiac

G e r



À la belle saison, la Base de Loisirs vous accueillera dans son cadre naturel et ombragé où vous pourrez en famille ou entre amis, mêler les plaisirs du pique-nique et de la baignade...

MAILLOT DE BAIN OBLIGATOIRE



Sport Détente et Loisirs



Grâce aux sentiers de randonnée, vous découvrirez plus intimement notre belle région...



...avec en prime des descentes vertigineuses de plus de 10 mètres de haut avec le Toboggan Jet-Gliss ou l'une des 13 autres descentes grâce aux toboggans pour tous les âges.



...à moins que vous ne choisissiez de la parcourir à dos d'âne...



Les enfants ont le choix entre : la pataugeoire, le champignon arroseur, les différents jeux sur la pelouse et pour tous, le minigolf ombragé.



Les Marchés Nocturnes, en plus d'une soirée originale et conviviale vous permettent de faire ample provision de produits régionaux.



La buvette vous proposera des boissons, sandwichs, frites, glaces... et les parkings sont ombragés !



...ou que vous préfériez la voir de haut grâce à la base U.L.M.

26. A voir autour

A découvrir autour En Bastides de Lomagne

- 33 parcours de randonnées sur la Communauté des communes
- Parcours des Itinéraires Artistiques
- Visite audio libre de Monfort
- Visite guidée de Saint-Clar
- Location de vélos assistance électrique dans les 3 bureaux d'information touristique et à LAMIS à Sarrant
- Pottery Farm Gallery à Mauvezin
- La Micro-Folie (Musée Numérique) à Sarrant
- LAMIS à Sarrant
- La librairie Tartinerie à Sarrant
- Musée des Amis de l'Archéologie pour des visites de Mauvezin : 05.62.06.91.15
- Le Jardin de Jeanne à Homps
- Les Ruchers d'Embideau à Thoux
- La Maison de l'Ail à Saint-Clar
- Le Musée de L'école publique à Saint-Clar
- Les jardins de la Marquise à Monbrun
- Le vallon des kangourous à Saint-Clar
- Galerie d'Art l'Arcade à Saint-Clar
- Étoile Bivouac, randonnées commentées en véhicule motorisé vert à Pessoulens

Un peu plus loin

- L'Abbaye cistercienne à Boulaur
- Le musée Paysan d'Émile à Simorre
- Auch, Cathédrale, la haute ville, les berges du Gers, le Musée
- Abbaye de Flaran
- Le Musée Campanaire à l'Isle-Jourdain
- La Maison Claude Augé à l'Isle-Jourdain
- Camp Médiéval à Larressingle
- La Collégiale à La Romieu
- Les Jardins de Coursiana La Romieu
- La Palmeraie du Sarthou à Bétous
- Le château de Lavardens

GESTES BARRIERES LORS D'UNE RENCONTRE NATIONALE UFOLEP



AVANT LA MANIFESTATION

✚ Le comité départemental ou régional désignera un.e REFERENT.E COVID qui sera en charge de mettre en œuvre avec une équipe de bénévoles désigné.e.s et la CNS, l'organisation sanitaire nécessaire de la manifestation cf. protocole sanitaire de la Fédération Française de la FFC pour les manifestations sportives : [à cet endroit](#). La CNS peut également personnaliser son protocole sanitaire aux couleurs UFOLEP, tout en respectant celui dicté par la fédération délégataire.

PENDANT LA MANIFESTATION

✚ Le/la REFERENT.E COVID et son équipe seront connu.e.s et identifiables par tou.te.s les participant.e.s et organisateur.trice.s.

L'équipe COVID sera responsable du respect des circuits de circulation des participant.e.s, de la fluidité des points stratégiques de potentiels regroupements, du port du masque (en fonction des règles sanitaires applicables au moment de la manifestation).

APRÈS LA MANIFESTATION

Le comité départemental ou régional rend compte à l'UFOLEP Nationale des conditions de déroulement de la rencontre nationale. Un bilan de l'équipe Covid sera également à intégrer dans le bilan final afin de pouvoir faire un suivi si besoin, et répondre aux demandes institutionnelles qui pourront nous être faites.